

Fiche
de comptabilité
personnelle

Nom : _____

N° de dossier au Curateur public : _____

Prénom : _____

N° de dossier de la personne dans l'établissement : _____

N° de chambre de l'usager : _____

Nom de la résidence à assistance continue (RAC) : _____

Dates	Revenus	Explications	Dépenses										Solde	Signature lors des retraits	Signature du responsable de la gestion
			Nom de la personne ayant effectué la dépense ¹	Autre dépense ²	Produits d'hygiène ³	Coiffure	Soins spécialisés ⁴	Produits du tabac	Journaux, boissons gazeuses, friandises	Activités récréatives	Vêtements ⁵	Nom du curateur délégué ayant autorisé une dépense nécessitant autorisation (avec la date d'autorisation)			
		Solde sur la fiche précédente													

Notes explicatives

- 1) Il est obligatoire d'inscrire le nom et le titre de la personne ayant effectué la dépense; on inscrit « bénéficiaire » lorsque la personne concernée fait elle-même la dépense.

2) Il est obligatoire d'inscrire la nature des dépenses dans la colonne «explications ».

3) Les produits d'hygiène achetés ne doivent pas être ceux qui, selon la circulaire 1995-010 du MSSS, sont fournis par l'établissement; il faut être en mesure de le démontrer.
- 4) Tous les soins spécialisés, même si leur coût est inférieur à 100 \$, **doivent impérativement** être autorisés par le Curateur public (massages, soins de pied, etc.).

5) Les achats de vêtements de plus de 100 \$ ne sont pas couverts par l'allocation pour dépenses personnelles, et **doivent impérativement** être autorisés par le Curateur public.

Responsable de l'allocation pour dépenses personnelles

Signature (lors de l'envoi périodique ou de la remise finale) : _____

Responsable de la contrevérification de la fiche

Nom : _____

Titre : _____

Signature : _____